



APABA

Association pour la promotion de
l'agriculture biologique en Aveyron

• Apaba •

Association loi 1901 / Préfecture de Rodez / J.O du 23 mai 1990
SIRET : 438 568 818 00019 / Code NAF : 913E / Formation : 73120042412



www.aveyron-bio.fr / contact@aveyron-bio.fr / 05 65 68 11 52 / Carrefour de l'agriculture 12026 RODEZ

Convocation à une formation

Merci de confirmer votre participation !

à Delphine - elevage@aveyron-bio.fr

Organisation du fournil

12 mars 2019

à Le Dourn chez Jordy Van Den AKKER (matin)

à Saint-Izaire chez Léa CABAL ZINCK (après-midi)

9h30 - 17h30

Intervenant : Delphine CUBIZOLLE - chargée de mission à l'APABA

PROGRAMME

Matin

Connaitre les bases de la mise en place d'un fournil

- Apports sur la réglementation relative à la transformation des céréales à la ferme
- Visite des installations du fournil
- Etude et analyse de l'organisation

Après-midi

Approfondir ses connaissances sur la mise en place d'un fournil et la mouture des céréales

- Présentation des céréales panifiables et de leurs qualités
- Visite et étude d'une installation de stockage, tri et mouture de céréales

Pourquoi se former quand on est paysan ?

Que vous soyez agriculteur de longue date, jeune installé ou porteur de projet, la participation régulière à des formations renforce la durabilité de vos fermes. Participer à des formations vous permettra d'acquérir du savoir-faire et de gagner en autonomie au fur et à mesure de vos besoins. Ce développement de compétences est important pour répondre plus efficacement à la polyvalence voulue par le métier de paysan. Se former ouvre également la porte à la constitution d'un réseau, à la comparaison avec d'autres systèmes de production et donc à l'évolution de vos pratiques.

Ouvertes à tous les agriculteurs bio et conventionnels, ces formations sont **gratuites** pour les personnes éligibles à VIVEA (chefs d'exploitation, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et porteurs de projet titulaires d'une attestation VIVEA valide) jusqu'à un montant de 2000€ par an par stagiaire. Pour tout autre cas, merci de nous contacter directement. L'inscription est obligatoire afin de faciliter l'organisation logistique de nos formations. Les coûts d'intervenants peuvent représenter une somme importante. Un nombre minimum de participants est nécessaire pour assurer le paiement des interventions (d'où le besoin préalable de savoir votre participation).

Une attestation de formation pourra vous être remis en fin de formation.

Infos pratiques
Repas partagé



avec le soutien de

